

65520 - Fonds d'attractivité

Projet de développement de l'attractivité "projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau"

CP/2019/511

Service chef de file :

L4 - Environnement et aménagement des territoires

Résumé :

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018-2021. Ils ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement coconstruits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest par délibération n° CD/2017/077 du 11 décembre 2017.

Le projet d'attractivité et de développement intitulé "projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau" coconstruit avec le Département s'inscrit dans les enjeux prioritaires : mettre en réseau les acteurs culturels du territoire ; accroître la visibilité des sites culturels du territoire ainsi que garder à l'esprit et promouvoir la langue et la culture régionales

Il s'inscrit aussi dans les objectifs du schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine du Département du Bas-Rhin, approuvé en décembre 2018, et répond à différents enjeux de ce schéma : promouvoir l'identité et l'excellence culturelle alsacienne ; favoriser l'accès à la culture et au patrimoine pour garantir le vivre ensemble et le lien social ainsi que contribuer au développement et à l'aménagement culturel, patrimonial et touristique du territoire.

Il a pour ambition de renforcer l'attractivité du territoire et de renforcer les liens entre les sites culturels alsaciens.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 211 000€ à la Commune de Sommerau et d'approuver les termes des projets de convention partenariale et de convention financière correspondants.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction

de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergie, ...) et territoires d'avenir pour leurs habitants.

L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs. Le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest constitue un cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Commune de Sommerau et la Communauté de Communes du Pays de Saverne ont approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Ouest respectivement le 5 février 2018 et le 12 avril 2018.

Contexte

Depuis 1999, l'association socio-culturelle d'Allenwiller collectionne le matériel agricole d'antan. A l'origine, le but était de sauvegarder le matériel local. Au fil des années, le cercle de collecte s'est élargi et a dépassé les limites de la commune.

En 2003, en partenariat avec la Commune, fut décidée la réalisation d'un local de rangement pour matériel associatif. Ce projet se concrétisa sous la forme d'un hangar de 1200 m².

Jusqu'en 2015, les machines collectées furent simplement stockées au fil de l'eau dans ce hangar.

En 2015, vu l'éventail d'outils et de machines collectés, il fut décidé de porter cette collection à la connaissance de la population locale. Pour ce faire, fut entamé un long travail de tri, ainsi que le rangement de ces outils et machines par thèmes (travail du sol, semis, plantation, fenaison, moisson, etc.).

En août 2015, une première ouverture au public révéla un intérêt particulier pour ce domaine et attira un large public. Depuis 2016, l'exposition est ouverte au public le 3^{ème} dimanche du mois de mai à septembre ainsi que les mercredis après-midi en juillet / août et à tout moment sur réservation, pour les groupes.

Par ailleurs, le musée et la salle plurifonctionnelle mutualisent le parking et l'association développe en lien avec ces équipements des animations comme le concours de labour ou les journées du patrimoine.

Avec la transformation progressive des anciens corps de ferme en habitations, ce matériel souvent encombrant et à première vue de peu d'intérêt pour les néophytes, risque de disparaître. Le temps qui reste pour sauver ce « patrimoine » se restreint très rapidement. La plupart de ces engins ne peut plus être reconstituée, faute de plans et aussi de savoir-faire. Les utilisateurs de ces appareils qui sont encore en mesure de fournir des explications, vu leur âge, se font rares.

A la vue de tous ces éléments, une extension de la surface d'exposition s'avère urgente et nécessaire. Il faudrait adjoindre dans un premier temps au hall existant une surface couverte complémentaire de 1200m² pour une meilleure présentation du matériel actuellement exposé et en réserve. Il se révèle aussi nécessaire d'effectuer un travail de documentation des descriptifs et de réaliser des diaporamas pour les jeunes générations qui ne connaissent pas ce matériel et son utilisation. Ceci nécessite un équipement multimédia et un espace dédié pour la projection.

Le projet du musée du patrimoine agricole

La Commune de Sommerau et l'association socio-culturelle d'Allenwiller portent ensemble le projet du musée du patrimoine agricole. La Commune est propriétaire du bâtiment existant et sera maître d'ouvrage de l'extension.

Le bâtiment et son extension intégreront une exposition permanente, une exposition temporaire avec éventuellement des espaces modulables et flexibles, une salle de vidéo-projection, un atelier de réparation et d'entretien des machines ainsi qu'une réserve, une boutique intégrée au parcours client en partenariat avec les producteurs locaux (jus de pommes bio, miel, vin...), un espace dédié aux constructeurs (Kuhn).

Le projet intégrera également une approche sensorielle (découverte sonore, tactile...) pour rendre le parcours accessible à un public le plus large possible avec comme ambition l'obtention du Label « tourisme et handicap »

Pour une meilleure immersion des visiteurs et pour l'accueil de déficients visuels, l'enregistrement de bruits de certaines machines sera intégré au parcours de découverte.

La mise en place de plusieurs parcours de visite, de panneaux explicatifs, d'une signalétique adéquate et de supports multimédia qui faciliteront la compréhension et aideront au cheminement.

Les supports seront présentés en plusieurs langues : français, allemand, anglais, et accessoirement alsacien. Ceci permettra à une majorité de visiteurs, en parcours libre, de pouvoir se documenter.

L'ambition du projet pour ce territoire à vocation agricole est de :

- sauvegarder et promouvoir l'identité et l'excellence culturelle alsacienne, ;
- promouvoir et valoriser :
 - o la culture patrimoniale et agricole alsacienne,
 - o la langue régionale et le bilinguisme en lien avec l'OLCA ;
- développer un projet intergénérationnel avec les EHPAD du territoire et l'Outil en main sous forme d'ateliers d'échanges entre jeunes et anciens, ayant comme but la valorisation des métiers du machinisme agricole ;
- permettre à tous les publics, y compris ceux en situation de handicap, de découvrir le patrimoine agricole, la Commune ambitionne d'obtenir le label « Tourisme et Handicap » pour le musée ;
- transmettre le fonctionnement et l'évolution des machines agricoles et forestières,
- susciter des vocations dans les métiers de la mécanique et de l'agriculture pour les jeunes collégiens en lien avec le PEPS de Wasselonne et les lycéens du territoire ;
- créer une dynamique d'attractivité pour les entreprises du territoire avec la proximité de la salle multifonctionnelle :
 - o Séminaires d'entreprises,
 - o Partenariat avec l'entreprise Kuhn ;
- construire une stratégie touristique autour des arts de la terre et du vin ;
- inscrire le projet dans le réseau des musées "Art et traditions populaires" ;
- développer l'offre touristique et inclure le site d'Allenwiller dans les circuits touristiques à la carte et en proposant une offre culturelle globale en lien avec les acteurs du territoire. Cette offre packagée pourrait être thématique (évolution de l'agriculture, valorisation des circuits agricoles, écologie et environnement) ou par public cible (personnes âgées, personnes en situation de handicap, scolaires).

Le projet a été coconstruit avec le Département qui est membre décisionnaire du Comité de Pilotage. Le partenariat a permis de prendre en compte l'adaptation du projet à tous

les publics (touristes, aînés, personnes éloignées de la culture, en situation de handicap, collégiens, etc.) et de structurer un réseau d'acteurs autour du projet pour l'inscrire dans le Territoire et développer des synergies.

Les étapes du projet et les partenaires associés

Phase 1

La première phase consisterait :

- à étendre l'espace d'exposition de 1200m² pour une meilleure mise en valeur du matériel et permettre d'accueillir le matériel qui est encore stocké chez les donateurs,
- à isoler le bâtiment existant pour éviter la surchauffe en été et le froid en hiver,
- à relier le musée du patrimoine agricole au réseau de chaleur d'Allenwiller qui est alimenté par une chaufferie au bois afin de tempérer la zone d'accueil du public et la zone de projection multimédia.

Des clauses d'insertion professionnelles seront intégrées dans les marchés publics en mobilisant les entreprises locales et leur personnel.

Les partenaires de la première phase :

- La Commune de Sommerau
- L'association socio-culturelle d'Allenwiller
- Le Département du Bas-Rhin

Phase 2

La deuxième phase consisterait à revoir la scénographie, l'offre pédagogique, les animations et l'offre touristique et culturelle en lien avec les objectifs et engagements.

Les partenaires de la deuxième phase :

- La Commune de Sommerau
- L'association socio-culturelle d'Allenwiller
- La Communauté de Communes du Pays de Saverne
- Le Département du Bas-Rhin
- La Région Grand-Est
- La Chambre des métiers
- La Chambre d'Agriculture
- L'association l'Outil en Main de Wasselonne
- L'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA)
- Les offices de tourisme locaux (Mossig-Vignoble et Pays de Saverne)
- Alsace Destination Tourisme (ADT)
- L'éducation nationale
- Le lycée agricole d'Obernai
- Le collège de Marmoutier
- L'entreprise Kuhn
- Les EHPAD du secteur

Les engagements des partenaires du projet

Il est proposé que le Département du Bas-Rhin, la commune de Sommerau, la Communauté de Communes du Pays de Saverne et l'association socio-culturelle d'Allenwiller s'engagent, chacun en ce qui le concerne, à mettre en œuvre 6 grands axes autour du projet :

- Développer l'accessibilité universelle du musée
- Définir un projet de développement culturel, patrimonial et touristique du musée en associant les partenaires du territoire

- Développer une démarche volontariste de communication et de mise en place d'évènement en lien avec les Offices du Tourisme et les professionnels du secteur du tourisme
- Développer des liens et partenariats avec les musées et établissements du territoire et de l'Alsace
- Mettre en place des offres packagées, thématiques et ciblées par publics
- Mettre en place des parcours pédagogiques pour les scolaires adaptés aux différents cycles

Proposition de plan de financement

Le coût global prévu du projet s'élève à 975 000 €HT.

Il est proposé d'attribuer une aide de 25% du montant éligible de 844 000€ HT.

DEPENSES	
Extension du bâtiment	591 500€
Isolation du bâtiment existant	109 000€
Agencement intérieur du musée (existant et extension) par les bénévoles	131 000€
Scénographie	40 000€
Aménagement et mise en valeur du matériel présenté dans l'extension	16 000€
Fournitures diverses	11 000€
Chauffage	30 000€
Divers et imprévu	46 500€
TOTAL	975 000€

RECETTES	
Subventions et participations	
Département du Bas-Rhin	211 000€
Association socio-culturelle d'Allenwiller	131 000€
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) À venir	633 000€
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) À venir	
FEADER (préservation et la valorisation du patrimoine rural) À venir	
Fonds privés	
Autofinancement	
Commune de Sommerau À venir	
TOTAL	975 000€

La commission territoriale Ouest, réunie le 9 septembre 2019, a émis un avis favorable pour retenir ce projet au titre du Fond de Développement et d'Attractivité, et a proposé la contribution du Département suivante :

- accompagnement via l'ingénierie départementale dans les domaines du tourisme, du handicap, de l'insertion et de l'emploi, juridique, de l'environnement, du développement local et de la vie associative ;
- contribution financière à la Commune de Sommerau de 211 000€ pour le projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'un montant de 211 000€, d'approuver les termes du projet de convention partenariale et du projet de convention financière joints en annexe au rapport.

CD0186 Projet de développement de l'attractivité du "projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau"

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	90 000 000 €	37 783 109 €	211 000 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de développement et d'attractivité du "projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau" et son plan de financement ;*
- décide dans le cadre de ses compétences, de mobiliser l'ingénierie du Département du Bas-Rhin en faveur de ce projet, notamment dans le domaine du tourisme et de la culture,*
- attribue une subvention de 211 000 euros, soit 25% du montant éligible de 844 000 euros, à la Commune de Sommerau, au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour le projet musée du patrimoine agricole de la Sommerau ;*
- approuve les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière joints en annexes à la présente délibération ;*
- autorise son président à signer la convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Sommerau, la Communauté de Communes du Pays de Saverne et l'association socio-culturelle d'Allenwiler ainsi que la convention financière correspondante à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Sommerau.*

Strasbourg, le 22/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY